

Déviations de Fayol : les défenseurs préparent un nouveau coup

L'association de Défense des Riverains a averti la préfecture qu'ils se « rassemblaient » le 18 novembre au rond-point du Leclerc, sans plus de précision. Le préfet leur a dit son intention de parcourir à pied le bd pour se rendre compte

ce que nous voulons que le Conseil général débloque les crédits du début des travaux au rond-point du bas de la côte ! ». Les « pros » déviation ont par ailleurs fait savoir leur « incompréhension » quant au refus de la préfecture d'interdire les poids lourds sur la déviation. L'arrêté pris par le maire (en juin) à leur demande avait en effet été retoqué. « Le préfet nous a dit qu'il était prêt à accepter à condition que le report de circulation se fasse sur des voies comparables ».

Ils demandent la réouverture de l'accès à la RN 88 par la gare

tu nom de son association, insiste : « Le projet est sur la bonne voie ! » avant de tirer le son grain des communications du président du Conseil général (CG) qui a écrit le 14 octobre à la présidente Rose-Marie Blondeau, et du préfet rencontré le 18. Il retient que La Dup (déclaration d'utilité publique) n'est pas remise en cause ». Pour ne relâcher rien la pression, l'association prévoit un « rassemblement » au rond-point du Leclerc le 18 novembre de 16 à 18 heures (deux précédentes manifestations avaient causé d'importants bouchons) « par-

Le bd Fayol se sont agravés depuis sa fermeture. Ils ont demandé également la révision des accès à la Zac des Prairies (Leclerc) réalisés « en dépit du bon sens », disent-ils. Quant au projet de déviation du boulevard, le président du Conseil général a fait la synthèse de la situation pour l'association. La Dup (indispensable s'il faut procéder à des expropriations) n'est donc pas remise en cause malgré les recours de l'association Vivre en Ondaine, mais sa validité doit être renouvelée par le préfet avant le 25 juillet 2011. Les expropriations ne seront pas terminées avec l'été 2012. Parallèlement, la procédure sur la loi sur l'eau (annulée après un recours gagné par Vivre en Ondaine) doit être relancée, ce qui doit prendre 5 à 6 mois. « Nous devons être extrêmement prudents sur ce recours », précise le président du CG. L'Etat ne prendra pas le risque de voir une nouvelle décision à nouveau cassée ».

Et finalement, le Conseil général étudie la possibilité de décaler les travaux au rond-point du bas de la côte. Mais le président met en garde : « la réalisation du giratoire peut avoir deux conséquences : rationaliser le dossier au titre de la loi sur l'eau, et être exposé ensuite à un recours faisant suspendre les travaux ». Le Département semble vouloir prendre le risque.

REPERES

Le projet remonte aux années 70 et consiste à créer une déviation à la RD 500, ou bd Fayol à Firminy, de 1,5 km depuis le rond-point du « bas de la côte » jusqu'à celui de la Zac des Prairies. La future route passe essentiellement sur le Chambon-Feugerolles pour délester une voie urbanisée sur le territoire de Firminy.

L'association Vivre en Ondaine fait obstacle au projet, notamment par un recours gagné devant le tribunal administratif. L'association de Défense des Riverains du bd Fayol, créée en novembre 2009, veut accélérer le projet de déviation.



Les membres du bureau de l'association de Défense des Riverains du boulevard Fayol

/ Serge Spadliero

Renvoyer les poids lourds vers le Chambon-Feugerolles, est-ce possible ?

Selon les représentants de l'association de Défense des Riverains du boulevard Fayol, le préfet a déclaré qu'il était prêt à accepter l'interdiction des poids lourds sur la partie haute du bd Fayol, à condition que le report se fasse sur des voies comparables. Cette demande de déviation pro déviation n'est pas un « coup de bluff » mais une réelle intention : « Nous pouvons au moins partager la circulation ! »